

CONTACTS PRESSE



Préfecture du Nord
Service régional de la communication
Tél : 03 20 30 52 50
pref-communication@nord.gouv.fr



Cellule communication
Tél : 03 20 49 60 39 - 03 20 49 63 48 - 03 20 49 61 27
communication.dirn@developpement-durable.gouv.fr



**expérimentation de l'abaissement
de la vitesse à 70km/h
A25/RN356 - secteur lillois**

à partir du 2 février 2019

conférence de presse du 29 janvier 2019

Dossier de presse





La vitesse différenciée (90 km/h Véhicules Légers et 80 km/h Poids-Lourds) autorisée sur la section lilloise de l'A25 et la RN356 sera abaissée à 70km/h pour tous et dans les deux sens à compter du samedi 2 février à 5 heures.

Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France et préfet du Nord, s'est engagé à mener cette expérimentation sur ces deux axes structurants du réseau routier national aux 2^{ndes} assises de la Mobilité le 22 mai 2018.

Cette mesure, en réponse à une motion des élus de la MEL du 15 février 2018, vise à réduire :

- la pollution, plus particulièrement aux particules fines,
- les congestions et les incidents/accidents induits,
- et enfin, le bruit.

La section concernée s'étendra sur 7 km environ. Elle débutera sur l'A25, 500m avant l'échangeur n°5 (Lambersart/Port de Lille) pour se terminer sur la RN356 comme actuellement après l'insertion en provenance de Lille-Fives (échangeur n°3) ; elle comprendra les bretelles A25/A1 et A1/RN356.

Les 1^{ers} résultats de l'expérimentation seront présentés lors des prochaines assises de la mobilité de la MEL en septembre. L'évaluation sera réalisée pour :

- la pollution dans le cadre d'une convention avec ATMO,
- le bruit par une étude du CEREMA,
- la congestion ainsi que le suivi des accidents/incidents par la DIR Nord.



Expérimentation abaissement de vitesse à 70km/h - A25/RN356 à tous véhicules à compter du 2 février 2019

L'expérimentation s'inscrit dans la poursuite du programme global de fluidification routière de la Métropole.

Une extension de la régulation dynamique des vitesses est prévue en 2019 sur l'A25 entre Englos et le port fluvial - sens nord-sud. L'ensemble de la section régulée, entre Météren et le port fluvial, associé à l'abaissement de la vitesse à 70km/h permettra :

- une meilleure lisibilité des vitesses pour les usagers,
- de combiner/multiplier les impacts positifs de chacune des mesures,
- de favoriser l'apaisement de la conduite et de la circulation.

De multiples projets en cours ou à l'étude

Les actions menées et leurs financements

- extension de la régulation dynamique des vitesses sur A25 et A22 puis sur A1 et A23 à venir
 > 17 millions d'euros
- déploiement de l'information à l'utilisateur
 ► information sur le réseau secondaire des événements survenant sur le réseau national
 > 4,3 millions d'euros co-financés à 20% par la MEL

- information de re-routage « grandes mailles » pour contourner la métropole en amont, en cas de difficultés
 > 7 millions d'euros

Les projets à l'étude menés par l'Etat

- la résorption des points noirs de congestion
- l'aménagement de voies réservées aux covoiturage et transports en commun sur les axes autoroutiers entrants sur Lille
- la réglementation du transit poids-lourds nord > sud et de leur circulation aux heures de pointe

Accompagnements de l'expérimentation

- Information sur les panneaux à messages variables
- Une rubrique d'expression ouverte aux usagers sur le site de la DIR Nord en page d'accueil
www.dir-nord.developpement-durable.gouv.fr
- Radars pédagogiques en cas de besoin
- Relais de l'information attendu de la part des médias

Les spécificités du secteur de l'expérimentation

Son trafic :

A25 secteur port fluvial : 88000 véh/j (11% PL)
 secteur porte d'Arras : 157000 véh/j (6% PL)
 RN356 secteur Lille Fives éch. 3 : 90000 véh/j (8% PL)

La configuration de ses axes :
 des nombreux entrecroisements
 de nombreux échangeurs

À l'aval d'une régulation dynamique de vitesse intégrant le 70km/h.